

Formation spécialisée en santé sécurité et Conditions de Travail du 10 octobre 2023
Déclaration liminaire

Madame la Présidente,

Nous voilà réuni·es pour la 3ème séance de la Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail (FSSSCT) ce 10 octobre. Solidaires Finances Publiques ne peut que constater que nous n'avons pas beaucoup progressé dans l'appropriation de cette nouvelle instance ni en organisation interne ni en matière de prise en compte des risques professionnels et encore moins de dialogue social.

En ce qui concerne les nouvelles instances, aujourd'hui encore, nous déplorons l'absence de l'application de l'article 47 du décret 2020-1427 du 20 novembre 2020 stipulant que le Comité social d'administration doit débattre au moins une fois par an de la programmation de ses travaux.

Que vous ne vouliez pas aborder les réformes qui attendent la DRFiP 44 nous en avons l'habitude et nous le déplorons. Mais en matière de Santé Sécurité et Conditions de Travail, cela n'est pas admissible tant les conditions de travail des agentes et des agents sont dégradées et continuent à se dégrader et les troubles psycho sociaux sont de plus en plus présents.

L'absence de règlement intérieur ne peut justifier votre silence tant les enjeux sont essentiels.

Aussi, comme vous aimez rappeler aux agentes et aux agents leurs devoirs, nous vous rappelons le vôtre en matière de santé et sécurité à l'occasion de cette plénière.

En parallèle nous déplorons toujours l'absence d'un règlement intérieur, les décrets étant de 2020 et la loi de transformation de la Fonction Publique de 2019 !

Sa rédaction a fait l'objet d'un cycle de discussions au sein de notre ministère «garantissant un dialogue social de qualité», il devait être examiné lors de la 1ère Formation Spécialisé de Réseau le 29 septembre 2023.

La DGFIP ayant choisi de s'exonérer du travail réalisé en amont en présentant un Règlement Intérieur revu à sa mode, son adoption est encore reportée !

Sur ce point, Solidaires Finances Publiques 44 souscrit totalement à la déclaration de l'intersyndicale nationale Solidaires, CGT, FO et de l'alliance CFDT/CFTC exigeant qu'il soit tenu compte des remarques faites lors de son élaboration au niveau ministériel et directionnel par les organisations syndicales.

Si ce règlement intérieur devait être entériné en l'état au Comité Social d'Administration de Réseau le 16 octobre prochain, la DGFIP adopterait sans vergogne un règlement intérieur inférieur en droits à ceux du Comité Social d'Administration Ministériel et de la FSSSCT Ministérielle !

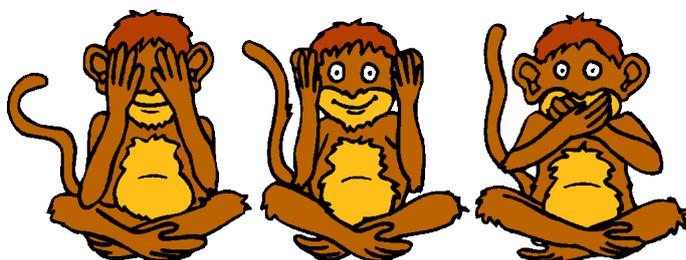
Souvenons-nous avec ironie de l'argument d'un «dialogue social rénové» avancé à l'occasion de la mise en place des nouvelles instances !

Ajoutons donc au nom rénovation le synonyme DGFIP «d'entourloupe» !

En revanche, la nouvelle doctrine d'occupation des immeubles tertiaires suite à la généralisation du télétravail dans la Fonction publique n'a pas tardé à émerger alors qu'aucun bilan sur ce nouveau mode de travail n'a été fait et qu'aucune discussion sur les usages des locaux n'a été menée avec les agentes et les agents.

L'adage «deux poids deux mesures» se vérifie une fois de plus !

De même, nous déplorons votre refus obstiné d'aborder la Base de Données Sociales ainsi que le Rapport Social Unique. Il faudra pourtant vous y résoudre l'ensemble des indicateurs devant être déclinés sur les 3 niveaux ministériel, directionnel et local en 2024.



Concernant le budget de la FS :

Nous avons pu constater à l'occasion du groupe de travail du 21 septembre que seuls 22 % du budget de la FS avait été engagés contre 40 % dans les autres directions gérées par la même Animatrice de la Politique Ministérielle de Prévention (APMP).

Si pour cette première année de mise en place des nouvelles instances cette situation peut s'expliquer, ce n'est en aucun cas pour Solidaires Finances publiques une pratique qui doit se renouveler en 2024. Comme nous l'avions déjà dit lors de la 1ère FS de l'année, la réflexion autour des axes de travail de l'instance est primordiale pour une bonne gestion du budget. Le fait que le recueil des risques professionnels et que le Plan de prévention n'aient pas été encore présentés contrairement aux pratiques antérieures, nous prive d'informations importantes pour la mobilisation du budget.

Pour Solidaires Finances Publiques, la gestion du budget doit se faire à partir des axes de formation discutés collectivement en FS, le budget appartient à la FS au service des agentes et des agents, de leur santé et leurs conditions de travail.

Solidaires Finances publiques sera attentif à l'utilisation des crédits selon les principes fondateurs des instances en SST qui sont l'exemplarité, la complémentarité et l'urgence.

Concernant les groupes de travail, Solidaires Finances Publiques déplore que le document fourni pour cette séance ne reflète en aucun les presque 6 heures d'échanges. Rien ne ressort des échanges menés dans ces groupes de travail de la Formation Spécialisée en SSCT malgré l'importance des sujets visés, ni les points positifs et/ou négatifs, ni même les perspectives envisagées.

Ce document ne peut constituer en aucun cas un point d'appui pour de prochains échanges contrairement à ceux qui étaient réalisés par le passé.

Pour Solidaires Finances publiques, après 3 groupes de travail en partie «lunaires» de la FS en septembre, peu d'avancées pour les agentes et les agents du département en matière de conditions et d'organisation du travail, de prévention des risques professionnels et de mesures correctives.

Solidaires Finances Publiques attend avec intérêt votre analyse, madame la Présidente et les propositions en matière de santé au travail que vous ne manquerez pas de faire suite à l'exposé de la médecin du travail sur son activité pour l'année 2022



Car si, et c'est un euphémisme, nous savons que vous accordez peu d'intérêt aux déclarations liminaires de Solidaires Finances Publiques et que l'on peut éventuellement vous excuser de ne pas avoir comme livre de chevet le récent résultat de l'étude qualitative menée par l'IFOP suites aux annonces de ministre de l'époque et d'être ainsi passée à côté des constats sans appels que sont :

- perte de confiance en nos dirigeants;
- perte de sens du travail;
- perte de culture commune;
- augmentation de la charge de travail;
- insécurité des agents sur leur avenir professionnel;
- difficultés dans l'exercice des missions;
- mal être des agents tous grades confondus...

Autant d'item qui viennent conforter les chiffres emblématiques de l'Observatoire Interne 2023 :

- seulement 21 % des personnels s'estiment optimistes sur leur avenir
- 61 %, donc près de 2 agent-es sur 3, estiment que leur motivation diminue, soit une augmentation de 11%,
- 57 % considèrent que les changements sont trop rapides,
- 70 % jugent que les possibilités d'avancement sont insatisfaisantes.

Nous sommes curieux de savoir ce que vous avez à proposer aux élu-es de la FS comme politique de prévention et actions correctives concernant directement les agentes et les agents de votre propre direction, victimes des choix nationaux que vous aimez

faire appliquer avec célérité !

Ces gens qu'il vous arrive de rencontrer de temps à autre pour leur dire que tout va bien et que tout cela n'est qu'un mauvais moment à passer tel un monarque touchant les écrouelles !!

Qu'avez-vous à répondre à leurs maux ? Qu'allez-vous répondre aux situations concrètes pointées par la médecine de prévention ?

Ces agents peut-être de SIP, de SIE, d'accueil, de contrôle, de CGF, de SLR, etc ...qui ont confié lors d'une visite médicale souvent spontanée, l'importance de leur charge de travail, la pression pour arriver à terminer leur travail dans les temps impartis, ou pour avoir le moins de retard possible, qui souffrent d'une perte de sens au travail tant la démotivation est grande tant le travail de listes fournies par l'IA les privent de leur expertise et de leur savoir faire, tant les bugs informatiques les plongent dans des difficultés toujours plus prégnantes mais qui pourtant s'efforcent toujours et encore de répondre au mieux à l'usagère ou l'utilisateur, de remplir leur mission d'intérêt général le tout sans aucune reconnaissance.

Qu'allez-vous répondre à ces situations de souffrance voire d'épuisement professionnel qui naissent dans votre direction ? En sachant que nationalement, dans le privé comme dans le public ce phénomène est sous évalué, sous déclaré.

Qu'allez-vous répondre au délitement des collectifs de travail et à l'augmentation des agressions verbales et des conflits dans votre direction ?

Solidaires Finances Publiques attend vos réponses avec impatience !